



Internet : une arme de révolution massive ?

Avril 2009

Enquête : Clothilde Le Coz
Reporters sans frontières - Bureau Internet
47, rue Vivienne - 75002 Paris
Tél : (33) 1 44 83 84 84 - Fax : (33) 1 45 23 11 51
E-mail : internet@rsf.org
Web : www.rsf.org

Internet est un bruit de fond qui accompagne la vie politique égyptienne depuis les élections législatives de 2005. C'est un bourdonnement qui gronde et intéresse de plus en plus les Egyptiens. La réputation de la blogosphère locale grandit au même rythme que le nombre de ses adeptes. Aujourd'hui, le pays compte le plus fort taux de pénétration d'Internet sur le continent africain (20% de la population surfe sur le Net).

Un an plus tard, en 2006, le blogueur Kareem Amer est emprisonné en raison de la publication d'articles sur son blog. L'immense majorité des prisonniers d'opinion du pays sont des blogueurs ou des activistes incarcérés pour avoir diffusé des messages politiques via Internet. Tous ont été arrêtés en vertu de la loi sur l'état d'urgence. Selon le Réseau arabe pour l'information sur les droits de l'homme (Arabic Network for Human Rights Information, ANHRI), la répression a commencé à s'accroître dangereusement à l'encontre des utilisateurs d'Internet depuis 2007. Les blogueurs du Caire ont tous une pensée



Photo de Kareem Amer, envoyée en décembre 2008 à ses avocats

pour Kareem Amer, emprisonné à la suite de la publication d'articles jugés "insultants envers l'islam" et "insultants envers le Président" : "Je tiens à dire que je ne suis pas d'accord avec lui mais que le sort qui lui a été réservé est révoltant. On ne devrait pas être emprisonné pour ses opinions", explique un internaute. Et en Egypte, depuis 1955, un citoyen accusé de "publication de fausses informations" est présumé coupable à moins qu'il ne prouve le contraire.

L'utilisation d'Internet étant de plus en plus répandue parmi les jeunes citoyens égyptiens, les autorités surveillent cet espace de près. Dans le quartier de la Bourse de la capitale (quartier El Borsa), la présence d'agents ten-

nant l'oreille vers les blogueurs qui parlent de "révolution", de "changement", de "colère", et du 6 avril 2009, est notable.

LE "6 AVRIL" : UNE CRISE NÉE SUR FACEBOOK ?

Le 6 avril 2008, une grève a eu lieu à 123 kilomètres nord du Caire, à Mahalla, siège de l'usine de textile la plus importante du pays. Des membres d'un groupe intitulé "6-Avril" du réseau social "Facebook" sont régulièrement arrêtés depuis pour relayer l'appel à la grève.



Ouvriers de Mahalla détenus pour avoir fait la grève (mai 2008)

L'Egypte a connu deux 6 avril 2008. L'un concernait la grève organisée par les travailleurs de la plus grande usine égyptienne de textile à Mahalla (nord du Caire). Les ouvriers ont appelé à rester chez soi afin de protester contre leurs conditions de travail. En soutien à cette grève du Nord, les blogueurs cairotés ont répercuté le message, formant eux-mêmes un "groupe du 6 avril" sur la plateforme Facebook. "6-avril" est devenu un mouvement regroupant des partisans de toutes les sensibilités politiques.

Petite histoire d'une grève virale contestée

Depuis le 6 avril 2008, ces jeunes internautes, dont la moyenne d'âge est de 23 ans, n'ont cessé de communiquer sur ce qu'ils qualifient de "révolution". En 2009, un appel est lancé pour que le 6 avril devienne un jour de "colère". Et tous les moyens de communication sont bons pour toucher toute la société. Depuis des slogans écrits sur les billets de banque à des milliers de SMS envoyés à des numéros inconnus. Ces jeunes utilisateurs de Facebook n'ont aucune expérience politique

et l'on ignore leur nombre réel. Mais c'est là leur force. Toute forme de réunion étant interdite en vertu de la loi sur l'état d'urgence à laquelle est soumis le pays depuis près de 28 ans, Internet permet de se rassembler via un ordinateur.



Trois activistes du groupe "6-Avril"

Les réseaux sociaux servent de relais aux messages de protestation. Internet représente un espace incontournable de la nouvelle génération égyptienne, car il remplace petit à petit les syndicats et la mobilisation politique dans les universités. "Le gouvernement est semblable à une pieuvre, qui déploie des moyens tentaculaires pour trouver un coupable à chacune des critiques émises contre lui. Internet aide à rendre notre protestation populaire. Peu importe qu'une manifestation n'ait pas lieu dans telle ville. Grâce à ce mode de communication, elle aura lieu dans une autre", confie l'un des blogueurs du "6-Avril" à Reporters sans frontières.

Mais le "6-Avril" est également une affaire médiatique. La "sexy story" des médias : ces jeunes blogueurs qui sortent de nulle part, dont on ignore le nombre, mais qui feraient bouger l'Égypte. Certes, en un an, "rien n'a réellement changé", disent les habitants du Caire. Mais Internet a permis de faire passer un message.

Aussi révolutionnaire fût-il, ce mouvement est contesté. Certains lui reprochent de profiter des revendications des ouvriers de Mahalla pour se faire connaître. Le succès médiatique des blogueurs les plus connus aurait fait du tort à la crédibilité du mouvement de protestation médiatisé sur Internet. D'autres claquent que le mouvement marque le pas et que l'enthousiasme a disparu.

1254 grèves auraient été organisées dans le pays, entre le 6 avril et le 31 décembre 2008,

malgré leur caractère illégal. Pour Mona Salem, correspondante de l'Agence France-Presse au Caire, le 6 avril est un moment "rare" dans l'histoire contemporaine égyptienne. L'ayant couvert pour l'agence, elle affirme que l'intérêt de ce mouvement "ne réside pas dans ses conséquences, car rien n'a changé. Il montre simplement que des jeunes, sans affiliation politique précise, s'intéressent à ce qui se passe dans leur société". Cet élan nationaliste intrigue le gouvernement, qui a été pris au dépourvu.

Intimider les internautes à défaut de pouvoir contrôler Internet

"Nous avons une presse indépendante, mais elle ne brise aucune règle. Nous publions des photos et des vidéos sur nos blogs pour les briser. C'est un peu comme faire apparaître le génie de la lampe, qui n'y retournerait plus jamais", explique Wael Abbas, considéré comme l'un des blogueurs les plus emblématiques en Égypte. Il est à l'origine de l'un des scandales les plus importants de cette décennie. La publication de vidéos sur son blog en janvier 2007, montrant des actes de torture commis par deux officiers de police dans un commissariat du Caire, a très probablement mené à la condamnation de ces officiers de police à une peine de prison, chose qui n'était pas survenue dans le pays depuis plus de vingt ans. Beaucoup de jeunes ont commencé à bloguer pour l'imiter.

Lors de la grève du 6 avril 2008, un blogueur et ouvrier de Mahalla, Kareem El-Beheiri, a été arrêté pour avoir couvert cet événement sur son blog. "Il est maintenant sept heures du matin, le 6 avril, et je m'en vais à Mahalla pour couvrir la grève de l'usine. Priez pour moi et j'espère que chacun réussira à montrer les failles du régime égyptien. Kareem El-Beheiri, d'un pays libre : celui des révolutionnaires égyptiens", avait-il publié sur son blog avant de se faire arrêter. *Egyptian Workers* est l'un des premiers blogs à avoir répercuté la grève qui s'organisait à Mahalla. Kareem El-Beheiri est resté 73 jours en détention bien qu'un procureur eût ordonné sa libération dix jours après son arrestation. A sa sortie, il a perdu son emploi pour "absentéisme", bien que ses employeurs aient reçu les documents confir-

mant son incarcération. Les autorités lui reprochaient d'avoir incité à la grève sur son blog. Le phénomène "6-Avril" sur Facebook a permis de mettre en lumière les difficultés qu'éprouvent les Egyptiens à vivre dans un Etat policier.



© RSF

Rue de la liberté : un fourgon des forces de sécurité emmenant un détenu

Les arrestations arbitraires de blogueurs se banalisent. Pour Gamal Eid, directeur du Réseau arabe pour l'information sur les droits de l'homme arabe de défense des droits de l'homme, "les blogueurs sont plus nombreux que les journalistes à être arrêtés de la sorte en vertu de la loi sur l'état d'urgence. Elle permet d'arrêter des citoyens sans explication et de les garder parfois plusieurs années en prison sans justification".

"Nous constatons également une tendance à éliminer les voix gênantes en les kidnappant pour les intimider", affirme-t-il. L'un des blogueurs les plus lus, Mohammed Adel, a ainsi été kidnappé par les autorités le 20 novembre 2008, dans l'un des quartiers les plus fréquentés par les militants d'opposition. "Je me rendais à un entretien avec un chercheur français quand j'ai été arrêté", a-t-il confié à Reporters sans frontières. "On m'a interrogé sur mon activité de blogueur et les autorités voulaient également savoir ce que j'avais fait lors de mon séjour à Gaza. Elles m'ont dit que j'étais le dirigeant d'une nouvelle "cellule" d'entraînement pour les forces d'Al-Aqsa et du Hamas, alors que j'y suis resté à peine de 48 heures." Mohammed Adel a passé 4 mois aux mains des officiers de police, soumis à un interrogatoire très dur (voir le récit sur le site de Reporters sans frontières). Il ne sait toujours pas où il était enfermé. En 2009, quatre blogueurs et activistes sur Internet ont déjà été victimes des mêmes agissements. Pourtant, les blogueurs qui investissent le quartier de la Bourse, où ils sont dorénavant

habités à se rencontrer, n'ont qu'un mot d'ordre : la transparence. "Nous savons que nos téléphones portables sont sur écoutes. Mais nous n'avons rien à cacher", confient-ils.

Devant cet engouement pour la Toile, l'état se resserre sur les télécommunications. Depuis 2008, il n'est plus possible pour les Egyptiens de se procurer une ligne téléphonique non enregistrée. Mais le contrôle est loin d'être total. Une nouvelle régulation est en vigueur. Elle modifie les conditions d'utilisation du réseau Internet sans fil (WiFi). Tout d'abord, la connexion est devenue payante. Pour se connecter, il est nécessaire de fournir une adresse e-mail sur laquelle est envoyé le mot de passe et le nom d'utilisateur nécessaires.

Par ailleurs, un projet de loi est en discussion au Parlement concernant la régulation du Net. Il prévoit notamment des peines d'emprisonnement pour "abus de l'utilisation d'Internet" et pour "publication de contenu multimédia sans autorisation du gouvernement".



© Seham Shawala

Mohammed Adel à sa sortie de prison (02/2009)

Face à ces pressions, les internautes résistent. Le blogueur Mohammed Adel, qui a été détenu durant quatre mois pour avoir publié des articles sur Internet et avoir pris position sur le conflit Israélo-palestinien, persiste. A l'heure actuelle, il ne sait toujours pas où il était détenu. Il s'agit de sa quatrième arrestation en deux ans, mais il continue le combat.

Car les blogueurs les plus actifs sont connus. D'après Iman Farag, chercheuse au Centre d'Etudes et de Documentation économiques, juridiques et sociales (CEDEJ), "alors qu'en France bloguer c'est se cacher parmi les autres, en Egypte, il s'agit de construire des groupes et de transformer la volonté exprimée en ligne en phénomène réel".

Découlant de l'utilisation importante d'Internet, un nouveau chef d'accusation porté à l'encontre des journalistes et des blogueurs est celui de la "responsabilité politique". Pour Gamal Eid, c'est une "épée de Damoclès" qui pèse sur les voix critiques. En

vertu d'une imprécision dans la procédure juridique criminelle, il est possible à un citoyen égyptien de poursuivre une personne qu'il tient pour responsable de "dégradation de l'image" du pays ou du parti au pouvoir. Les journalistes ont pu s'y confronter car ce sont eux qui sont en premier lieu victimes de poursuites judiciaires. Ainsi, le 13 septembre 2007, le tribunal correctionnel d'El-Agouza avait condamné en première instance, quatre

rédacteurs en chef à un an de travaux forcés pour "diffusion de fausses informations ayant nui à la réputation et à l'intérêt général du pays" et "diffamation à l'encontre des symboles du parti au pouvoir", suite à une plainte déposée en 2006 par un membre du PND, le parti au pouvoir. Un verdict a été prononcé le 31 janvier 2009, qui lève la peine de prison mais les condamne à une lourde amende.

Egypte Internet : une arme de révolution massive ?

Al-Doustour, un quotidien indépendant aux prises avec une justice dépendante du pouvoir



© RSF

Al-Doustour

Depuis 2005, le quotidien indépendant *Al-Doustour* a dû assurer 2050 fois sa défense au tribunal en raison de ses articles. La majorité des plaintes résultaient d'accusations criminelles et demandaient l'emprisonnement des auteurs. 85 % d'entre elles ont abouti à la victoire du journal, 10 % ont été déboutées pour vice de forme.

Cet hebdomadaire est notamment poursuivi en raison de la publication de sept articles concernant des violences policières commises par des officiers. Dans ces sept cas pour lesquels le journal doit affronter la justice, le ministère de l'Intérieur a ordonné aux officiers concernés de contester les accusations dont ils font l'objet, sous peine d'être soumis à une enquête interne directement dirigée par le ministère, qui les accuserait des mêmes charges. De fait, les accusations portées à l'encontre des journalistes sont nombreuses car il s'agit pour les officiers de se protéger de leur hiérarchie.

Dans son numéro 476, *Al-Doustour* a publié un éditorial intitulé "L'Egypte bloque l'accès à Gaza. Elle est partenaire du génocide palestinien". Le rédacteur en chef, Ibrahim Issa, a été accusé de "porter atteinte à l'image du pays" et de "provocation des peuples égyptien et palestinien". Selon son avocat, il n'existe "aucun cas de pression de même nature à l'encontre des journaux d'opposition. Seule la presse indépendante est confrontée à ce genre d'obstacle car c'est la seule qui prenne position contre le gouvernement".

PRIÈRE DE NE PAS TOUCHER À L'IMAGE DU PAYS



© RSF

Kiosque à journaux (place Tahrir)

L'acharnement judiciaire sur la presse et les internautes est révélateur d'une volonté de contrôle de l'image du pays. En janvier 2009, 31 poursuites judiciaires ont été lancées contre des blogueurs et des journalistes. Une

chaque jour en moyenne. En février 2009, le Réseau arabe pour l'information sur les droits de l'homme arabe de défense des droits de l'homme en a recensé 26. Selon Gamal Eid, directeur du réseau, 2008 est la pire année en matière d'atteintes à la liberté d'expression depuis 1952, année du coup d'Etat qui a abouti à la proclamation de la République en Egypte. Selon lui, "si vous êtes un journaliste connu, vous êtes exposé à payer une amende. Si vous êtes moins connu, vous risquez la prison".

32 articles de loi pénalisent la presse, éparpillés entre le code pénal, la loi sur la presse, la loi sur les publications, celle relative aux documents d'Etat (qui interdit notamment aux journalistes d'accéder à certains contenus officiels), à la fonction publique, aux partis politiques etc. De plus, selon le système législatif, il est possible pour les autorités de choi-

Les juges qui rendront le verdict des affaires.

En outre, pour créer un journal en Egypte, il est nécessaire de demander l'autorisation au Haut Conseil de la presse, contrôlé par l'Etat, à différents services de sécurité et au Conseil des ministres. Malgré ces contraintes, la presse d'opposition se maintient en Egypte. Depuis 1977, la loi n°40 permet à chaque parti politique de fonder son journal. Cependant, s'il s'avère que les articles publiés sont apparentés à des "menaces

à la sécurité nationale", le parti et le journal seront fermés. La plupart des journaux ne possèdent pas leur imprimerie. Le gouvernement a réussi à s'octroyer le monopole de cette activité et 99% des maisons de presse lui appartiennent, ce qui lui ouvre la possibilité de bloquer à tout moment l'acheminement du journal imprimé. Les autorités osent même payer les distributeurs pour récupérer les publications en kiosque, avant qu'elles n'aient pu tomber dans les mains du premier lecteur.

Un officier de police censuré pour avoir publié sur Internet un manuel sur les droits des citoyens égyptiens

Suite à la manifestation du 6 avril 2008, un ancien officier de police, Omar Afifi, a publié sur Internet un guide sur les droits des citoyens égyptiens vis-à-vis des violences policières. Intitulé "Pour éviter l'humiliation" ("To avoid humiliation"), il a été distribué dans la librairie "Madbouly Mini-Bookstore", avant d'être saisi et retiré de la vente.

Pour Omar Afifi, "Internet est une arme redoutable. Le régime a découvert le poids qu'elle représente et essaie de la maîtriser en effrayant les jeunes qui ont lancé un mouvement pour le changement en Egypte. Mais il ne sera jamais capable de tout contrôler."

Télécharger "Le guide pour éviter l'humiliation" sur le site de Reporters sans frontières.

Un pays à vendre ?

L'image de l'Egypte au plan international est l'une des grandes préoccupations du gouvernement. L'information doit servir ses intérêts politiques et son image extérieure. Dans un rapport intitulé "Israël / Gaza : le contrôle de l'information est un objectif militaire" publié en février 2009, Reporters sans frontières a déjà souligné le rôle qu'a joué l'Egypte dans le conflit israélo-palestinien en fermant le passage de Rafah séparant les deux territoires. Hosni Moubarak, affirmant alors que "le Hamas devait être vaincu", a réservé l'accès au passage à l'aide humanitaire, empêchant les journalistes d'entrer dans la bande de Gaza et laissant la presse palestinienne seul témoin de la situation.

Autre exemple de la volonté de contrôle du gouvernement égyptien sur les médias : une journaliste égyptienne du service arabe d'Al Jazeera a été interpellée peu avant de couvrir la manifestation du 6 avril 2008. Le service anglophone de la chaîne a toutefois pu diffuser quelques images. Depuis, les autorités empêchent les journalistes de la télévision



Philip Rizk (mars 2009)

qatarie de faire leur travail en leur retirant leur accréditation.

Un autre journaliste, freelance et militant, Philip Rizk, a pour sa part été arrêté le 6 février 2009 et n'a dû sa sortie rapide de

prison qu'à la mobilisation internationale. "Je n'ai pas été traité comme les autres. J'ai entendu des cris de torture mais n'ai subi que des menaces. Durant mon interrogatoire, les officiers de police m'ont posé des questions concernant mes "connexions internationales". Ce n'est qu'aujourd'hui que je réalise qu'ils faisaient référence à la mobilisation qui a eu lieu en Egypte et ailleurs pour demander ma libération. J'ai été libéré en quatre jours." Les autorités lui ont reproché d'être un espion israélien, "ce qui n'est pas étonnant vu mon profil", confie Philip Rizk. L'intervention de l'ambassade allemande et les messages diffusés par Internet ont largement contribué à

Egypte

Internet : une arme de révolution massive ?

**REPORTERS
SANS FRONTIÈRES**
POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

la notoriété du cas. “Ils avaient tout intérêt à me relâcher rapidement. Je suppose qu’ils ont eu les informations qu’ils voulaient. Ils se doutaient que j’allais parler à ma libération. C’est peut-être pour cela que j’ai bénéficié d’un traitement de faveur.”

Le mouvement du “6-Avril” est bien plus qu’une simple histoire sur Facebook. Il repousse les limites de la dissidence. “En Egypte, la dissidence, c’est être homosexuel, ou déranger l’ordre moral établi”, affirme Iman Farag. Rien à voir avec des jeunes intéressés par l’avenir de leur pays, qui apprennent la politique dans les livres. Peut-être est-

ce celle-là leur “révolution”.

Contrairement aux pays considérés comme répressifs tels que la Chine, le Viet-nam ou, plus proches, la Tunisie, la Libye ou l’Arabie saoudite, le régime égyptien ne considère pas ces jeunes comme des dissidents. Les activistes qui utilisent ce réseau ne se cachent pas et leurs moyens de communication reposent sur des techniques virales totalement transparentes. Mais cette histoire est un exemple de défi lancé aux autorités : “Si vous êtes là, montrez-vous. Si vous pensez que nous vivons dans un Etat de droit, prouvez-le.”